

Le 31 mai 2001

**REACTION DE L'UNICE  
A LA RECOMMANDATION DE LA COMMISSION  
POUR LES GRANDES ORIENTATIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE 2001**

**Introduction**

Les grandes orientations de politique économique (GOPE) pour 2001 reflètent la détérioration du climat international. Les prévisions de printemps revoient à la baisse à 2,8 % (contre les 3,2 % initialement envisagés) la croissance attendue pour l'UE en 2001, bien qu'une légère augmentation soit escomptée en 2002. Ceci correspond globalement aux révisions faites par d'autres organisations internationales, ainsi qu'aux estimations de l'UNICE dans l'édition de mars 2001 de ses "Perspectives économiques".

Selon les prévisions de printemps de la Commission, l'Europe devrait rester relativement isolée de la détérioration du climat international, et ce pour deux raisons. Premièrement, les liaisons commerciales avec les États-Unis sont limitées, ce qui limite d'autant les retombées. Deuxièmement, la reprise aux États-Unis devrait être relativement rapide, limitant également les effets graves d'entraînement. La confiance des consommateurs reste solide en Europe.

Cette analyse est rassurante pour l'économie européenne mais, de l'avis de l'UNICE, pourrait s'avérer trop optimiste.

**La situation internationale comporte-t-elle des risques accrus ?**

La situation internationale pourrait avoir des conséquences plus graves pour la croissance européenne.

- Le ralentissement économique pourrait trouver un vecteur de transmission dans les marchés boursiers, plutôt que dans les échanges. Les retombées d'un marché boursier à l'autre peuvent être très rapides. Une baisse sensible des évaluations boursières affectera probablement la confiance des consommateurs dans l'UE.
- Par ailleurs, le ralentissement aux États-Unis pourrait avoir un impact indirect étendu sur le commerce de l'UE, en réduisant la demande de produits européens dans les pays tiers, qui entretiennent des relations commerciales plus étroites avec les États-Unis
- La rapidité d'une reprise aux États-Unis n'est pas nette. La situation macro-économique semble profondément déséquilibrée. L'épargne privée est plus faible que jamais; les ménages comme les entreprises sont fortement endettés. La balance des opérations courantes montre un déficit record.

- La situation économique au Japon reste médiocre, et les risques s'étendent au reste de l'Asie orientale, ce qui pourrait affecter les perspectives de croissance de l'UE.
- La confiance des consommateurs pourrait également souffrir, localement, de restructurations nécessaires.

Ainsi, même s'il est possible que ces risques ne se matérialisent pas, les décideurs politiques ne peuvent pourtant les ignorer. De l'avis de l'UNICE, le meilleur moyen de s'y préparer est d'accélérer les réformes, pour permettre à l'économie de réagir en souplesse aux chocs externes s'ils se produisent. Cette approche doit être combinée à un cadre macro-économique stable.

### Les GOPE 2001

Dans l'ensemble, l'UNICE accueille favorablement le ton et le contenu des GOPE. Comme précédemment, elles visent à conjuguer la stabilité des conditions cadres et la poursuite des réformes structurelles.

1. Certaines préoccupations subsistent cependant, en termes de mise en œuvre.
  - Le risque d'autosatisfaction quant aux politiques menées doit être évité. En distinguant les défis à relever entre le court terme (dosage de politique macro-économique), le moyen terme (réformes structurelles) et le long terme (vieillissement de la population), les orientations risquent d'occulter l'importance d'une mise en œuvre accrue des réformes structurelles et d'une solution, dès aujourd'hui, au défi du vieillissement de la population.
  - Les interactions entre les solutions adoptées doivent être précisées, afin d'éviter les traditionnelles solutions fragmentaires. Exemple: les pressions inflationnistes réduites nées des réformes structurelles ou de la réforme des retraites et de l'assainissement budgétaire.
2. Le maintien de l'orientation vers la **stabilité économique** est adéquat. Il serait bon de souligner à nouveau qu'un cadre macro-économique stable est la meilleure garantie de performances positives en termes de croissance à l'avenir. C'est également le meilleur moyen de retirer un parti maximal des réformes structurelles qui commencent à être mises en place (ou devraient l'être).
3. Des **finances publiques saines** sont un élément clé de la stabilité macro-économique. Au stade actuel du cycle conjoncturel, les États membres devraient connaître des excédents budgétaires, ce qui n'est pas le cas pour la plupart. Le pacte de stabilité et de croissance engage les membres de la zone euro à viser l'équilibre budgétaire, ou un léger excédent, sur l'ensemble du cycle économique. Les conditions nécessaires à des taux d'intérêt moins élevés à long terme, et donc à une croissance accrue, verront le jour si les pays parviennent à la stabilité recherchée.
4. Dans ce contexte, les **modalités institutionnelles** qui président actuellement à la coordination des politiques économiques pourraient être jugées insuffisantes pour assurer la discipline requise par la stabilité dans la zone euro. La coordination repose presque entièrement, aujourd'hui, sur l'examen par les pairs. Jusqu'ici, les résultats sont relativement positifs. La question se pose néanmoins de l'efficacité et

de la crédibilité de l'examen par les pairs lorsque plusieurs États membres, représentant ensemble une forte proportion du PIB de la zone euro, suivent des politiques peu compatibles avec les orientations communes.

5. Le **vieillessement de la population** dans les décennies qui viennent exercera de fortes contraintes sur la plupart des économies de l'UE. Les GOPE sont décevantes à cet égard, dans la mesure où elles ne présentent pas de stratégie claire pour traiter ce problème. Les États membres doivent commencer à adopter une attitude active. Plus longtemps une réponse cohérente se fera attendre, plus grandes seront les ruptures provoquées dans les années à venir. La solution ne viendra pas d'une mesure unique, mais plutôt d'une combinaison de mesures à introduire. Les gouvernements doivent commencer à se préparer aux pressions supplémentaires qui pèseront sur leurs budgets, en consolidant les finances publiques afin de couvrir les engagements futurs déjà pris. La réforme des retraites est de mise également, en particulier par la promotion des régimes de retraite complémentaire financés par des fonds privés. Au niveau de l'UE, le régime d'investissement des fonds de retraite complémentaire doit être libéralisé, pour permettre un fonctionnement transfrontière effectif de ces fonds. C'est pourquoi l'UNICE invite le Conseil des ministres à libérer le passage pour l'adoption de la proposition modifiée de directive sur les activités des institutions de retraite complémentaire. Dans le même temps, la durée moyenne de la vie professionnelle doit être allongée, et les réformes structurelles doivent encourager une participation accrue sur les marchés du travail.

Le vieillissement de la population signifie également que les entreprises européennes seront confrontées à une réduction considérable de la main-d'œuvre disponible, avec la diminution de la population d'âge actif. Ceci met en lumière la nécessité d'augmenter la croissance de la productivité, ce qui exigera des marchés du travail plus flexibles, des systèmes d'enseignement améliorés et un accent plus net sur l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi que des régimes fiscaux qui offrent des incitations appropriées.

6. Plus généralement, les **dépenses publiques** doivent tenir compte, explicitement, de la qualité et de la rentabilité. La réforme des dépenses publiques est de rigueur. Les dépenses doivent, en partie, être réorientées vers l'investissement dans le capital humain et physique, afin d'améliorer la compétitivité à long terme des États membres. Toutefois, le lien entre le niveau des dépenses publiques et le niveau des taxes et impôts doit être mis en lumière. Seule une réforme effective des dépenses publiques permettra de réduire à long terme les niveaux d'imposition (ou d'endettement) excessifs. Plusieurs États membres ont allégé la fiscalité cette année – un mouvement à saluer, mais qui doit s'accompagner de réformes adéquates des dépenses pour être durable.

7. **Les administrations publiques** doivent également jouer un rôle plus propice aux activités entrepreneuriales. Ainsi, la simplification administrative devrait viser un renforcement de la capacité des entreprises à mener à bien leurs transactions dans toutes leurs phases, ce qui contribuerait à leur compétitivité. L'étalonnage des activités des administrations publiques offrirait un stimulus important en faveur d'autres améliorations.

8. En termes d'**endettement** et d'**allègements fiscaux**, les GOPE 2001 appellent à un "équilibre et un ordre adéquat" entre la réduction de la dette, la réduction des taxes et le financement des investissements publics. L'UNICE rappelle que ce débat

doit s'accompagner de réductions des niveaux de dépenses. L'utilisation qui sera faite des économies ainsi réalisées dépendra de la situation spécifique de chaque État membre, mais il reste que les niveaux d'imposition sont trop élevés dans la plupart d'entre eux.

9. L'UNICE accueille favorablement la décision récente de la **BCE** d'abaisser les taux d'intérêt. Néanmoins, la stratégie de communication de la BCE pourrait être améliorée, notamment par plus de transparence, ce qui donnerait une plus grande crédibilité aux actions de la Banque centrale. Les GOPE évitent à juste titre de critiquer la politique de taux d'intérêt de la BCE. La zone euro exige une Banque centrale indépendante et crédible pour maintenir des taux d'intérêt faibles dans un cadre stable. La modération salariale et des finances publiques saines sont d'importantes conditions d'une telle stabilité. Les pressions politiques visant à influencer la politique de taux d'intérêt compromettront la crédibilité de la BCE et freineront sa réactivité.

10. L'UNICE se félicite également de l'accent que les GOPE continuent à mettre sur les **réformes structurelles**. Ces réformes doivent être accélérées et faire l'objet d'exercices plus sérieux d'étalonnage et de suivi des progrès.

- **Marchés du travail:** les objectifs ambitieux en termes d'emplois, fixés à **Lisbonne et Stockholm, exigent des marchés du travail plus flexibles.** Le taux élevé des taxes sur le travail et des charges sociales rendent encore très coûteuse l'embauche de travailleurs dans nombre d'États membres. A moins d'une réduction de ces coûts, l'intensité en emplois de la croissance des revenus restera faible. L'UNICE juge particulièrement préoccupantes les mesures réglementaires défensives prises récemment par certains États membres en réaction à des restructurations nécessaires.

La participation aux marchés du travail doit être encouragée, en veillant à ce que les régimes d'imposition et de prestations – combinés – offrent une structure incitative plus appropriée, et en étendant l'activation des prestations – dont on constate déjà des signes dans certains États membres. La stratégie de Lisbonne mettait largement l'accent sur l'incitation à développer la "nouvelle économie" en Europe. L'élan initial ne peut être perdu aujourd'hui. L'économie de la connaissance joue un rôle majeur dans l'amélioration du potentiel productif de l'économie dans son ensemble.

- **Marché unique:** l'achèvement du marché unique doit rester une priorité, correctement qualifiée comme telle par les GOPE. Les obstacles artificiels qui continuent de segmenter nombre d'industries doivent être démantelés. Les progrès restent limités dans quelques secteurs clés, surtout les marchés de l'énergie, tandis que les marchés publics conservent un fort accent favorable aux entreprises nationales. La réalisation d'un marché unique des capitaux est le pendant nécessaire du marché unique des biens et services. L'UNICE demande l'introduction rapide des procédures établies par le rapport Lamfalussy et la mise en œuvre du Plan d'action pour les services financiers le plus rapidement possible.
- **Durabilité:** le Conseil de Stockholm demandait que la promotion du développement durable soit intégrée dans les GOPE. En général, l'UNICE accueille favorablement l'élargissement du débat sur le développement durable de manière à refléter les relations intrinsèques entre les aspects

économiques, sociaux et environnementaux. Toutefois, le pilier économique doit être considéré comme la base et la condition préalable des deux autres. Les GOPE se concentrent sur l'intégration des aspects environnementaux dans la politique économique, en particulier le recours aux instruments basés sur le marché (y compris la fiscalité). L'UNICE soutient que tout instrument de politique doit être conçu et utilisé de manière à assurer une égalité de conditions en termes de marchés et de concurrence, ainsi qu'à éviter les distorsions dans les échanges et la compétitivité au plan international. Les acteurs économiques devraient jouer un rôle pivot dans le dialogue sur le développement durable au niveau de l'UE.

---